



convention pret entre particulier pour achat maison

Par **sevdour**, le **13/01/2012 à 22:08**

Bonjour;

Mes parents adoptifs de coeur (rien n'est finalisé sur le papier) souhaite acquérir une maison avec un emprunt, le seul problème est qu'ils ont déjà une dette de 30 000 , hors le pret immobilier ne passe pas à cause de ça.

Je souhaite donc savoir si je peux prendre un pret personnel de 20 000 pour rembourser une partie de leur dette et faire une convention avec eux qui en résumé stipule qu' à l'issu du remboursement de mon pret, je possède une part de la maison à hauteur de 20 000 et que pendant le remboursement de mon pret, ils me loge, blanchisse et nourrisse gratuitement .

Pouvez vous me dire si ce genre de convention est légale ?

En faisant un acte sous seing privé avec témoins, bien sur . J'y gagnerai car pendant sept ans, je suis a l'abri et s'il devait arriver que je perde mon emploi par exemple, l'acte stipulerait qu'ils devraient soit rembourser mon pret, soit vendre la maison . Bien sur, ils sont d'accord avec ma proposition, le tout et c'est le plus important est de savoir si c'est légal et si ça ne l'est pas , trouver une autre solution. Merci de votre réponse .